

Accès aux soins en Matheysine : signature d'un Contrat Local de Santé pour répondre à l'urgence face à la crise nationale des « déserts médicaux »

La crise de l'accès aux soins est une problématique nationale qui touche de nombreux territoires en France. La Matheysine, en tant que territoire rural et de montagne, n'y échappe pas et fait face à une situation préoccupante en matière de santé. Le diagnostic local de santé réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé en 2024 met en lumière ce défaut d'accès aux soins sur le territoire Matheysin :

- **0 dentiste et 0 spécialiste libéraux** (pédiatres, ophtalmologues, gynécologues) pour 20 000 habitants.
- Un quart des 13 médecins généralistes est âgé de plus de 55 ans, avec le risque de **départs à la retraite non remplacés**. A chaque départ à la retraite, ce sont **1500 patients** matheysins qui se retrouvent sans médecin traitant.
- **0 psychiatre et 2 psychologues** libéraux pour **43 communes**, avec des délais de plus d'un an pour un rendez-vous en psychiatrie publique à La Mure.
- Une population vieillissante (la Matheysine est l'un des territoires les plus vieillissants du département), avec un risque accru d'**isolement** et de **difficultés d'accès aux soins** pour les personnes âgées.

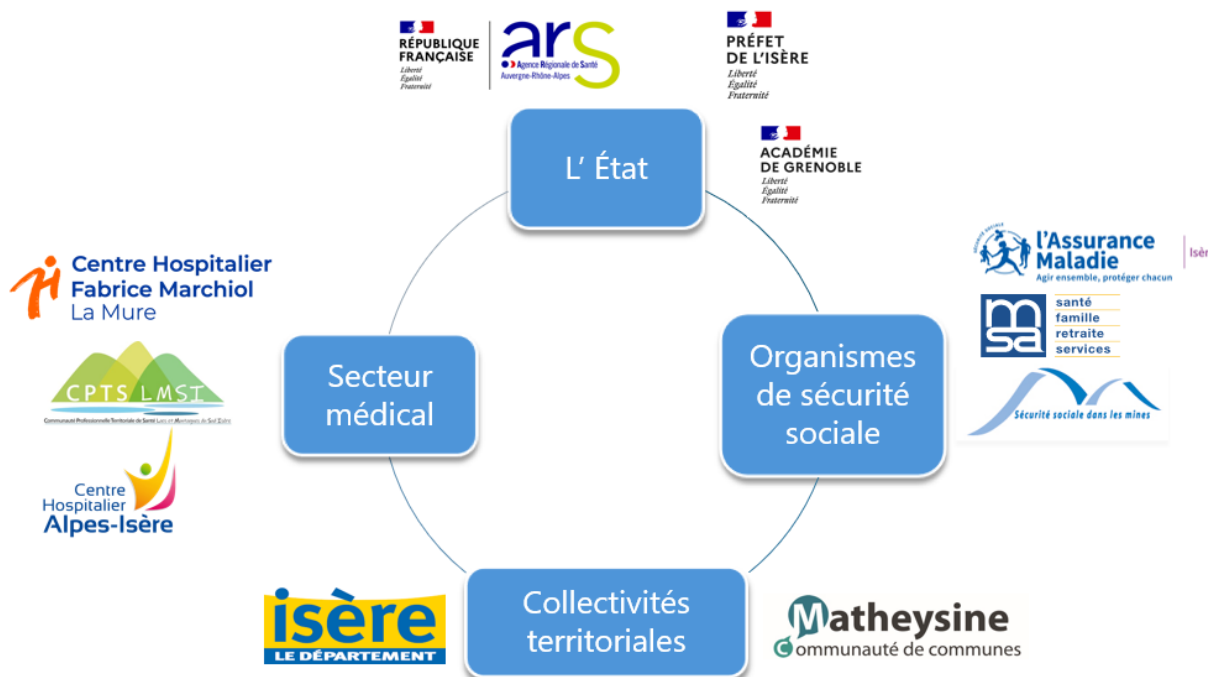
La signature du Contrat Local de Santé : une mobilisation collective

Consciente de l'urgence de ces défis à relever, la Communauté de Communes de la Matheysine a lancé une réflexion pour permettre d'apporter des réponses aux besoins de ses habitants et de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Aussi, la Communauté de Communes de la Matheysine et l'ensemble des acteurs de santé du territoire officialiseront **le 3 juin 2025 la signature du Contrat Local de Santé (CLS)**. Cet engagement marque l'aboutissement d'un an de travail collectif impliquant plus de 150 professionnels de santé, travailleurs sociaux, hôpitaux, services à domicile et les partenaires signataires du projet.

Le CLS est un outil porté conjointement par la Communauté de Communes de la Matheysine et l'Agence Régionale de Santé qui permet de définir les priorités en matière de santé au plus près des territoires. L'ARS supervise la déclinaison du projet régional de santé via le CLS et cofinance le poste du coordinateur CLS de la Communauté de communes de la Matheysine, à hauteur de 35 000 euros. Elle garantit la participation des publics en situation de précarité dans les instances de pilotage du Contrat et s'engage dans le suivi de l'élaboration du contrat.

Le CLS : une action immédiate pour la santé en Matheysine

Le CLS est une réponse pragmatique et concertée à ces enjeux, mobilisant les élus, les professionnels de santé et les organismes de sécurité sociale (MSA, Assurance Maladie) pour améliorer l'accès aux soins et la prévention en Matheysine. Tout au long de la démarche, les actions seront évaluées ainsi que leur impact. Le bilan final d'évaluation est prévu au bout de 5 ans, soit en 2030.



Un engagement autour de 3 grands axes et 13 actions concrètes

Les signataires du CLS s'engagent à mettre en œuvre 13 actions articulées autour de trois priorités majeures :

Améliorer l'accès aux soins :

- Attirer et accompagner l'installation de nouveaux professionnels de santé, à l'image de l'arrivée prochaine d'un dentiste à La Mure, soutenu par la CCMatheysine et la ville de la Mure.
- Innover l'offre de soins en collaboration avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) des Lacs et Montagnes du Sud-Isère, qui porte notamment le projet de « Maison de Santé » actuellement en construction à La Mure.
- Développer la prévention
- Travailler sur l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. La campagne vidéo « Montez en Matheysine » est l'un des outils de communication mis en place pour travailler la promotion du territoire.

Promouvoir le bien-être et la santé mentale :

- Mettre en place un **Conseil Local en Santé Mentale** en partenariat avec le Trièves, réunissant psychiatres, élus et patients.
- Faire évoluer les représentations de la population sur la santé mentale à travers des événements d'information, tout public.

Réduire les risques environnementaux sur la santé :

- Développer un urbanisme favorable à la santé et promouvoir les mobilités actives. Les créations et balisage des « randos-poussettes » en Matheysine sont un exemple concret de cette valorisation des mobilités actives.
- Accompagner les changements d'habitude en matière d'alimentation avec des actions d'éducation à l'alimentation dans les écoles et auprès des clubs de sport.

Invitation à la presse

Les journalistes sont conviés à assister à la signature officielle du Contrat Local de Santé **le 3 juin à 18h au siège de la Communauté de Communes de la Matheysine**. Cet événement sera l'occasion de présenter en détail les actions prévues et les engagements pris par les acteurs du territoire.

Les différents professionnels de santé qui participent à la démarche seront aussi présents.

Renseignements :

Alexis BERNARD – Coordinateur du Projet territorial de santé - a.bernard@ccmatheysine.fr - 07-56-24-56-43

Aurélié BREISSAC – Collaboratrice de la Présidente et de l'exécutif – collaboratrice@ccmatheysine.fr - 07 56 24 12 93

Référents politiques :

Coraline SAURAT, Présidente de la Communauté de Communes de la Matheysine

